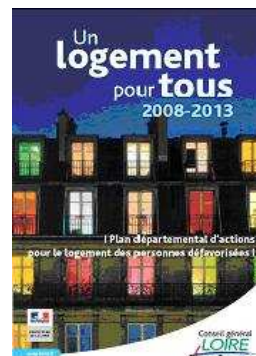


Fonds Logement Unique Commission Logement Unique du Gier-Pilat

31 rue de la République – 42400 ST Chamond

Eléments d'Analyse - Bilan 2009

~ 22 juin 2010 ~



Activité globale

Demands étudiées ...

	Demandes étudiées en CLU						2009
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
CLU du Gier-Pilat	1117	1109	1298	1244	1044	1124	1338*
FLU Loire	8 920	8 708	8 675	9 198	7 609	7 382	8 543

* dont nombre de dossiers irrecevables : 42

- La CLU du Gier-Pilat donc étudié 1338 dossiers en 2009, soit **une augmentation de 19 %** (contre 16 % sur la Loire). Cependant, il est important de noter que la comparaison avec les années antérieures est aujourd'hui rendue caduque avec la modification sensible du Règlement Intérieur du FLU en 2009, notamment au regard du seuil de recevabilité qui a été revalorisé.
- **2009 est une année exceptionnelle au regard de l'activité**, qui se traduit par une forte sollicitation du FLU. Cette hausse est le résultat de multiples facteurs, internes au dispositif (revalorisation du RUC, augmentation des maxima d'intervention, nouveaux publics) et externes au FLU (« crise économique », augmentation du coût du logement, hiver rigoureux).
- La CLU du Gier-Pilat représente 16 % des demandes de la Loire.
- Nombre de demandes multiples : 151 soit 12 % des demandes.
- L'augmentation sensible des demandes a amené les membres de la CLU du Gier-Pilat à repenser leur organisation avec le choix de traiter 50 dossiers par instance (contre en moyenne 31 en 2008)...

Dépenses réalisées ...

	Sommes engagées						2009
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
CLU du Gier-Pilat	219 K€	226 K€	227 K€	239 K€	280 K€	296 K€	347 K€
FLU Loire	1 543 K€	1 823 K€	1 800 K€	1 911 K€	1 776 K€	1 772 K€	2066 K€

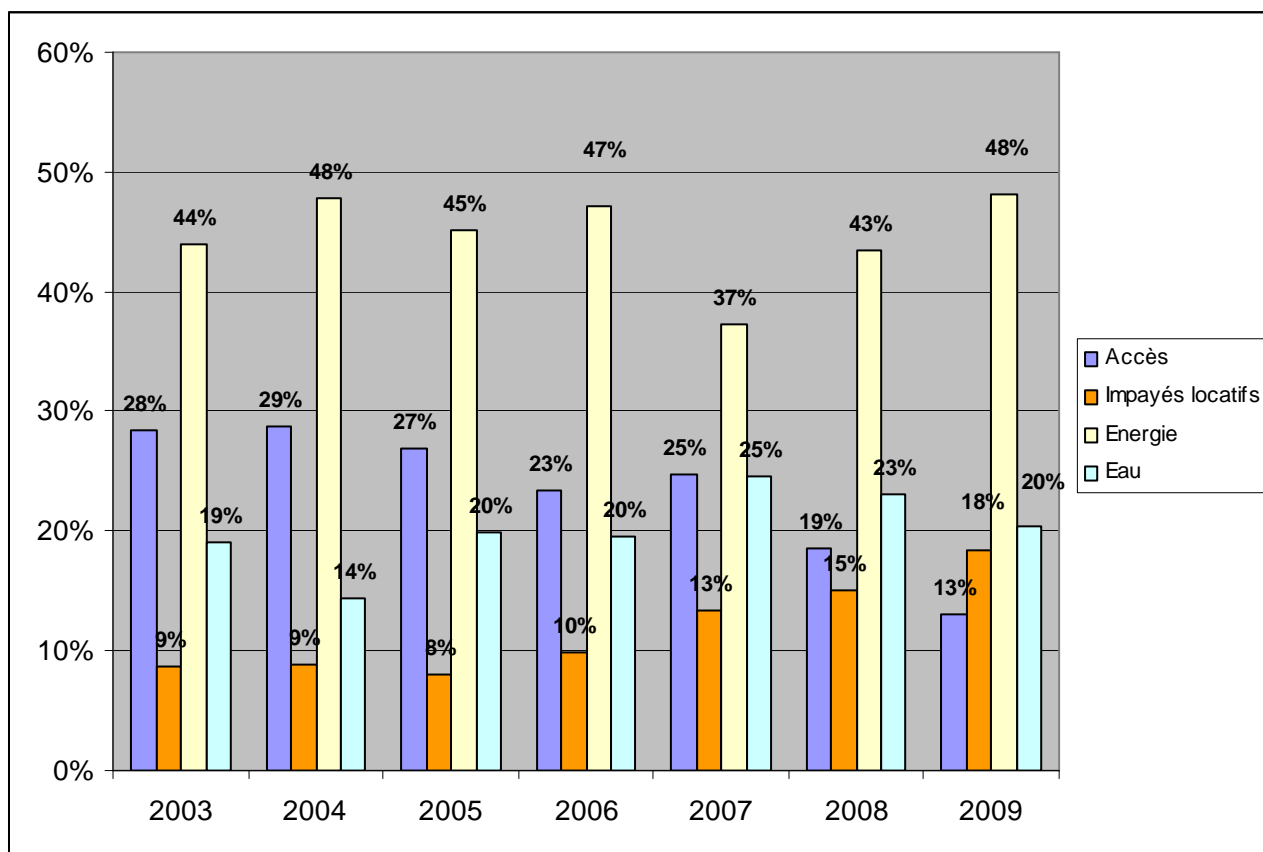
- **Une hausse de 13 % des dépenses**, qui s'explique à la fois par la hausse des demandes mais également par la revalorisation des montants d'intervention du FLU intervenue en 2009.
- **Depuis 2003, les sommes engagées par la CLU du Gier-Pilat ont augmenté de 58 %**
- Bilan des prêts et impayés 2009 : - **56 prêts accordés**,
- 10 ruptures de contrat soit : 18 % de rupture (20 % sur la Loire)

	Rapport entre les demandes et celles ayant fait l'objet d'une aide						2009
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
CLU du Gier-Pilat	68 %	66%	66%	69%	84%	85%	81%
FLU Loire	63%	67%	71%	72%	75%	78%	79 %

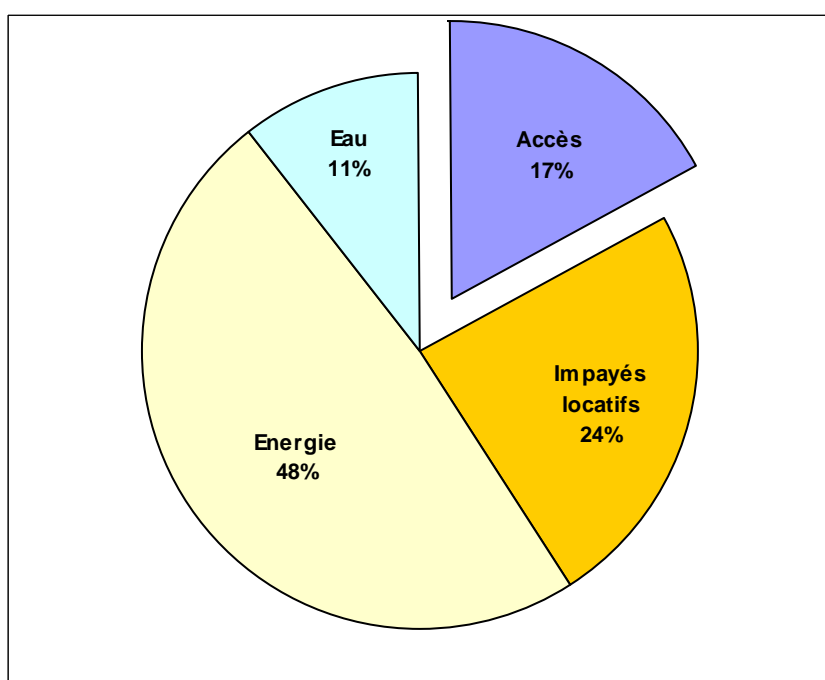
- Avec **une aide moyenne de 320 € par dossier** (contre 308 € en 2008), la CLU a essayé de maintenir un niveau de réponse satisfaisant, mais n'a pas pu faire autrement que de diminuer son « taux de réponse favorable », qui reste néanmoins plus élevé que la moyenne ligérienne.

Les différentes aides accordées

Evolution de la proportion des aides FLU en fonction des fonds sollicités



En volume, on assiste à un double phénomène sur le Gier-Pilat : la primauté des aides au maintien¹ (87% des aides FLU) qui prennent une importance grandissante au regard des aides à l'Accès (13 %). Cela s'explique selon nous par le poids du coût du logement de plus en plus lourd pour le budget des ménages.



Part des dépenses engagées en fonction du type d'aide sollicitée

En valeur, on retrouve la même tendance que les données en volume. Les dépenses du FLU pour le Gier-Pilat ont concerné à **83% des demandes de Maintien**.

Avec **48 % des dépenses**, **l'énergie** représente le poste le plus important, en hausse de cinq points par rapport à 2008 : **La précarité énergétique** demeure la première cause d'intervention du FLU.

¹ Le FLU Maintien est composé des aides liées à l' Energie, à l'Eau et aux dettes locatives.

Le montant moyen des aides accordées en 2009

	Accès	Impayés locatifs	Eau	Energie
CLU du Gier-Pilat	377 €	365 €	146 €	287 €
FLU Loire	367 €	384 €	144 €	272 €

En moyenne, ce sont **les aides à l'accès qui sont les plus importantes**. Néanmoins, on constate une part grandissante des aides moyennes aux impayés locatifs qui s'explique par la très grande souplesse du règlement intérieur du FLU en ce qui concerne les dettes locatives : pas de seuil maximum d'intervention, une sollicitation du FLU non limitée en nombres, etc. En ce sens, le FLU constitue **un outil pertinent de prévention des expulsions dans la Loire**.

L'accompagnement social lié au logement

	Ondaine		Gier-Pilat	
	Cat. I à IV	Cat. V	Cat. I à IV	Cat. V
ANEF	-	3	-	8
Pierre Valdo	6		1	

Avec le retrait d'un partenaire de l'ASLL sur le GOP en 2008, ce territoire reste dépourvu au regard des besoins d'accompagnement, qui sont, de fait, pris en charge par les services sociaux généralistes.

Les nouveautés du Règlement Intérieur du FLU

- Demande concernant des **habitations légères** : Moins de cinq demandes sur le Gier-Pilat,
 - **Accord de principes** : Loire : 208 demandes 177 K€ demandés, 172 décisions, 108 K€ engagés.
Gier-Pilat : 52 demandes, 46 K€ demandés 40 décisions, 27 K€ engagés.
 - **Procédures allégées** EDF/GDF : 25 concernées, 4 049 euros accordés,
 - **RUC > 970 euros** : aucun dossier étudié,
 - **RUC > 900 euros** : 90 demandes soit 7 % de l'activité.
- Sur le Gier-Pilat, les modifications du règlement Intérieur ont surtout eu **un impact sur les montants demandés** (+ 36 % de hausse par rapport à 2008) et **les montants accordés** (+ 13 % par rapport à 2008). En ce sens, le FLU répond certainement mieux aux besoins des ménages demandeurs.
 - La revalorisation du seuil de recevabilité du RUC à 970 euros a eu un impact significatif puisqu'elle a concerné 7 % de l'activité de la CLU. Rappelons à cette occasion que le seuil de pauvreté national calculé par l'INSEE est de 880 € : **96 % des demandes du Gier-Pilat concerne des ménages qui sont en-dessous de ce seuil.**

Les publics aidés

Nombre de ménages aidés sur le Gier-Pilat

- **1167 ménages ont été aidés** → **2,5 % des ménages de ce territoire** (Sources INSEE 2006),
- dont 816 ménages n'avaient pas fait de demande en 2008.

Pour une approche plus fine des ménages aidés par territoire : Voir cartographie ci-après.

Les caractéristiques des ménages aidés

Situation Familiale en 2009	St-Etienne	Gier-Pilat	Ondaine	Forez	Roanne	Loire
Famille monoparentale	36 %	34 %	37 %	34 %	33 %	34 %
Personne isolée	33 %	28 %	24 %	30 %	35 %	32 %
Couple avec enfant(s)	25 %	32 %	34 %	30 %	26 %	28 %
Couple sans enfant	5 %	6 %	5 %	6 %	6 %	6 %

- Les ménages qui s'adressent au FLU sont **majoritairement des familles**, avec une part importante de famille monoparentale. Cette caractéristique témoigne surtout des difficultés de cette catégorie de population à faire face aux dépenses courantes.

	RUC Moyen des demandeurs						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CLU du Gier-Pilat	480 €	471 €	459 €	471 €	478 €	501 €	521 €
FLU Loire	468	458	463	466 €	465	499 €	516 €

- La comparaison avec les années antérieures est délicate dans la mesure où la revalorisation du seuil de recevabilité introduit une différence notable...
- Le Gier-Pilat reste un territoire dont le **RUC moyen des demandeurs est faible** et très largement en dessous du seuil de pauvreté.

2009	St-Etienne	Gier-Pilat	Ondaine	Forez	Roanne	Loire
RMI – API – RSA Et autres mesures en faveur de l'emploi	32 %	30%	27%	19 %	27 %	25 %
Chômage indemnisé	15 %	19%	17%	18 %	20 %	17 %
Revenu d'activité	16 %	21%	24%	24 %	28 %	19 %
Prestations familiales	9 %	8%	13%	11 %	9 %	13 %
Invalidité/AAH/PCH	11 %	10%	9%	9 %	8 %	13 %
Retraite	6 %	6%	4%	7 %	5 %	6 %
Autres revenus	8 %	2%	3%	10 %	0 %	7 %
Non renseignés	3 %	3%	3%	2 %	3 %	

- Des minima sociaux très présents qui témoignent aussi des difficultés de cette population à faire face aux charges courantes de leur logement,
- des revenus d'activité pour 20% des demandes, qui témoignent des difficultés des travailleurs pauvres.

Les motifs de la demande

- Les techniciens CLU disposent de 21 motifs pour qualifier la demande qu'ils instruisent. Cela permet de mieux comprendre les raisons de la saisine du FLU.
- Ce qui ressort de l'analyse de ces motifs est que **la situation économique des ménages est à l'origine de l'intervention du FLU** : « Faible revenu » (32% des motifs), « Difficulté de gestion (35 %) et « Problèmes financiers ponctuels » (9 %). Les motifs relatifs à la situation résidentielle ou à la qualité technique de l'habitat sont beaucoup moins récurrents.

Les services instructeurs

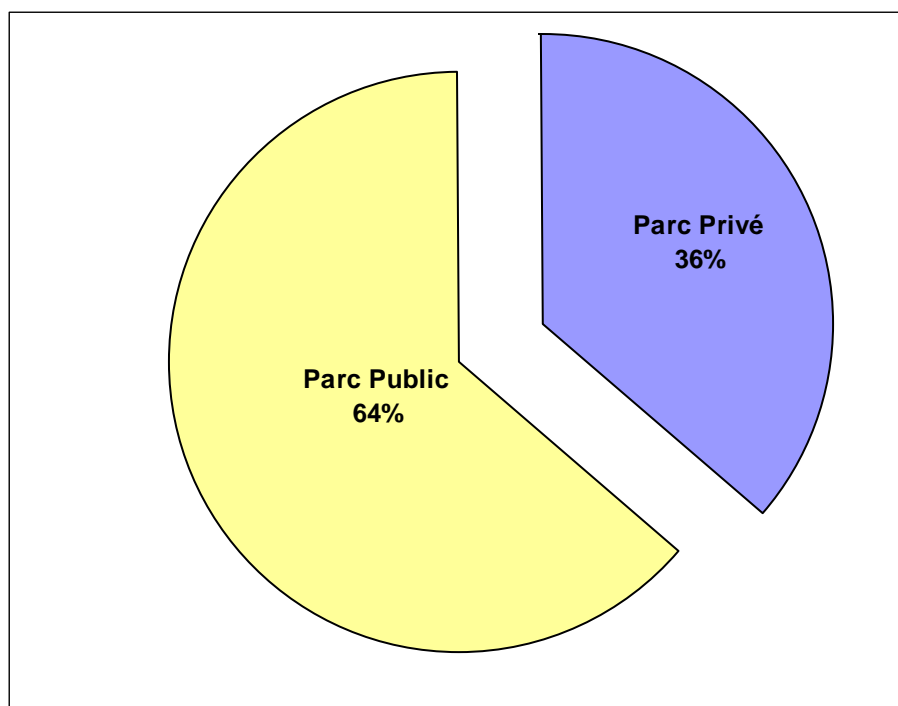
Une prédominance des services sociaux

Services instructeur 2009	St-Etienne	Gier-Pilat	Ondaine	Forez	Roanne	Total Loire
Service social départemental	62 %	65 %	74 %	88 %	80 %	71 %
Mairies / CCAS	11 %	12 %	16 %	1 %	8 %	10 %
Service social CAF	3 %	11 %	2 %	2 %	4 %	4 %
Ss-total services sociaux	76 %	88 %	92 %	91 %	92 %	85 %
Association dont foyers	17 %	10 %	6 %	3 %	6 %	11 %
Directe	2 %	0 %	0 %	2 %	1 %	1 %
Autres	1 %	0 %	2 %	2 %	1 %	3 %
Non renseigné	4 %	2 %	0 %	2 %		

- Les services sociaux demeurent les principaux instructeurs de demandes FLU.
- **Quatre demandes directes** ont été instruites en 2009 sur le Gier-Pilat. Cela témoigne, nous semble-t-il, de la trop grande technicité de ce dispositif qui le rend peu accessible.

Les bailleurs concernés (FLU accès & dettes locatives)

Un parc public très largement concerné par les demandes FLU



L'équipe CLU

En 2009, l'équipe CLU u Gier-Pilat était composée de deux techniciens (1,3 ETP), d'une secrétaire (0,8 ETP) et d'un conseiller technique (0,1 ETP) :

- Ghislaine Pralong et Caroline Vergeat,
- Christine Rouchouse,
- Nicolas Bérut.

